



VEX.info

Bulletin d'information communal

Numéro 1 Décembre 2009



1

MAIS POURQUOI DONC EN RAJOUTER ?

A l'heure d'Internet, de l'iPhone et des webcams, à l'heure où nous croulons sous la publicité, les annonces et les sollicitations diverses, pourquoi donc gaspiller du papier pour publier un nouveau support d'information que personne ne prendra le temps de lire? La question est pertinente. Nous avons pourtant l'audace de penser que le petit journal que vous tenez sous les yeux mérite votre attention et nous partageons l'espoir qu'il saura aiguiser votre curiosité et votre intérêt pour notre commune. Le Conseil communal désire se rapprocher de vous et c'est dans cet esprit que nous rédigeons ces quelques lignes. Pour vous convier à participer à nos prochaines Assemblées primaire et bourgeoisiale ainsi qu'aux manifestations villageoises qui jalonnent l'année à venir ; pour vous confesser les recettes et dépenses du budget 2010 ; pour vous dire la paradoxale préciosité de l'eau potable au pays des glaciers ; pour exprimer notre joie de voir jeunes et moins jeunes

s'impliquer dans la vie locale ou encore, tout simplement, pour vous inviter à regarder la beauté de la maison de Jeannette et d'Ami, trésor architectural fraîchement restauré quelque part au sommet de la Lay...

Première parution timide d'une publication qui se veut semestrielle, « Info Vex » est appelé à évoluer, tant dans sa forme que dans son contenu. Merci de nous pardonner ses défauts de jeunesse et de nous aider à le faire grandir en nous rapportant vos critiques et suggestions qui seront les bienvenues.

A toutes et à tous, au nom du Conseil communal, je vous adresse nos vœux de joie et de santé pour les fêtes de Noël et pour une année 2010 sereine et radieuse.

Bonne lecture...

Danny Defago

Assemblée primaire

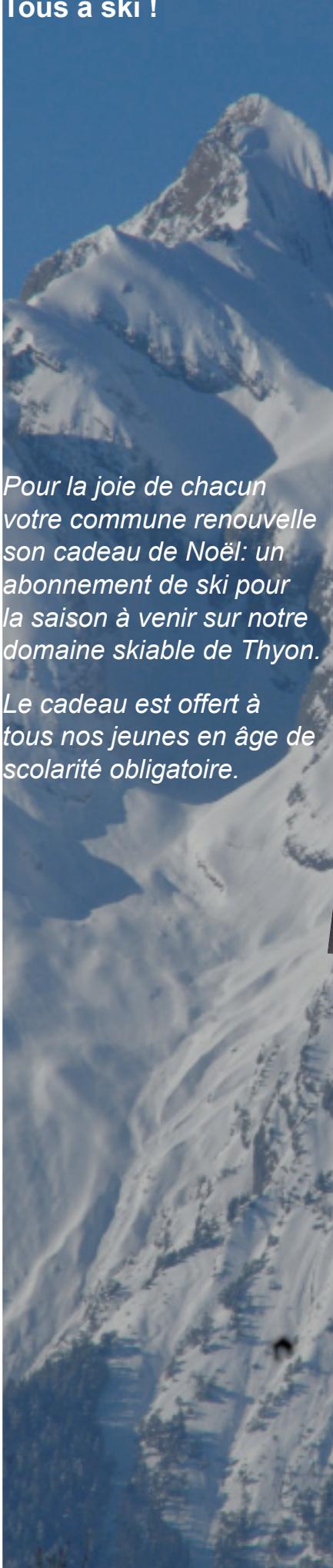
Le 17 décembre prochain, à 20h00, chaque citoyenne et chaque citoyen de Vex est invité(e) à participer à l'assemblée primaire.

Le budget 2010 y sera soumis au vote.

Voir l'ordre du jour en page 7 et le résumé du budget en page 8.



VAL D'HÉRENS
ASSOCIATION
DES COMMUNES
SOURCE D'ÉNERGIES



*Pour la joie de chacun
votre commune renouvelle
son cadeau de Noël: un
abonnement de ski pour
la saison à venir sur notre
domaine skiable de Thyon.*

*Le cadeau est offert à
tous nos jeunes en âge de
scolarité obligatoire.*

FUTUR CONSEIL COMMUNAL ?

Le 28 mai 2009, nous, élèves de la classe de 5^{ème} primaire de Vex, étions invités à assister à une séance du Conseil Communal de Vex.

Les 9 conseillers communaux dont le président Danny Défago nous ont expliqué leurs responsabilités. Chacun s'occupe plus particulièrement d'un domaine. Les détails se trouvent sur le site internet de la commune de Vex.

Nous n'avons pu



assister qu'à une partie de la soirée, car le reste était confidentiel.

Lors de cette séance, les conseillers communaux ont parlé des constructions. Lorsqu'une personne veut réparer ou construire une maison, elle doit demander l'autorisation à la commune. Certaines règles doivent être respectées. Un conseiller communal était concerné par une transformation et il est sorti de la salle durant la discussion.

Nous avons aussi appris que la 3^{ème} édition de Montagn'art accueillerait au mois d'août des sculpteurs étrangers très connus. Les noms des rues de Vex ont été

décidés définitivement et nous avons pris connaissance de notre nouvelle adresse.

Les conseillers communaux gèrent l'eau, l'électricité et tous les travaux et les activités qui se déroulent dans la commune. Chacun dit son avis et c'est ainsi que se prennent les décisions. L'ambiance était très décontractée.

Après 2 heures de réunion, nous sommes allés sur la place de jeux ; nous avons partagé un succulent apéritif et

avons pu continuer à poser des questions et à parler avec les conseillers.

Les élèves qui n'ont pas participé à cette rencontre ont bien regretté cette occasion de comprendre un peu mieux comment se gère une commune.

Nous ne savons pas encore si l'une ou l'un d'entre nous deviendra conseiller communal ou président mais nous avons trouvé cette activité passionnante.

Merci pour cette expérience qui devrait être proposée à chaque élève.

PATRIMOINE – BIOSPHERE

En 50 ans notre monde a davantage changé que durant le millénaire précédent. En réaction, lois, règles et ordonnances tentent de maîtriser les aspects négatifs de cette évolution. Au vu des maigres effets de ces contraintes, une nouvelle philosophie apparaît. Les projets de parcs naturels veulent inciter chacun à inventer un développement enraciné dans des traditions vivantes et respectueux de notre cadre de vie.

Ami Favre et Jeannette Pitteloud ont décidé de recrépir leur magnifique maison au sommet de la Lay. Les règlements n'interdisent pas d'effacer les décos, de remplacer le crépi à la chaux par une revêtement moderne,



Hier ...

de redresser les murs au cordeau. Conscients de la valeur de leur bâtisse et pour éviter de la transformer en « villa » Jeannette et Ami ont demandé conseil à la commune.

Le conseil municipal a transmis la question à Patrice Gagliardi, architecte, longtemps membre de la Commission cantonale des sites et actuellement en charge du patrimoine dans le cadre du projet Biosphère. Suivre l'expert consiste à respecter la simplicité de nos aïeux. L'usage de produits anciens tels que le crépi à la chaux, la coloration à l'aide de pigments naturels dans la masse, le respect des inégalités de la maçonnerie ancienne sont

des gestes simples, économiques et esthétiquement adaptés. De plus ils assurent la respiration des murs.

Pour de telles interventions qui ne touchent pas la structure du bâtiment, une grande liberté reste possible dans les finitions : décoration plus ou moins discrète, crépi égalisé ou non, etc...

La maison du sommet de la Lay a troqué sa touche patinée par les années contre une nouvelle jeunesse toute en finesse et en contraste.

Vos autorités souhaitent conserver l'identité de la vallée dans son bâti, dans son paysage, dans ses pratiques. Ce cas illustre la voie entre les extrêmes que



...et aujourd'hui: un mur vivant !

nous voulons éviter : muséification d'un passé idéalisé et standardisation selon les normes universelles ; esthétique traditionnelle du site bâti et liberté individualiste extrême.

Puisse le cas Jeannette et Ami servir de modèle de démocratie participative, de réflexion expérimentale pour améliorer, projet après projet, la qualité de notre région par le développement d'un catalogue d'expériences et de bonnes pratiques à l'usage des maîtres d'œuvres, des architectes et des entreprises.

Puissions-nous un jour être fiers de présenter le bâti renové à nos hôtes.

Pierre-Alain Oggier

Des portes magnifiques



Les portes des caves de la maison de Jeannette et Ami m'ont toujours impressionné par leur teinte chaude. Ici pas de bois gris, marqué par les intempéries, que l'on rêve de remplacer par des portes neuves. On dirait du bois précieux.

C'est Jeannette qui détient le secret de cette qualité esthétique, qui va certainement prolonger la vie de ces portes. Passionnée de peinture et de bricolage, elle les enduit chaque année d'un mélange maison : huile de lin, térébenthine et pigments minéraux.

Le résultat mérite d'être copié. Merci Jeannette de partager tes secrets.



Production des sources

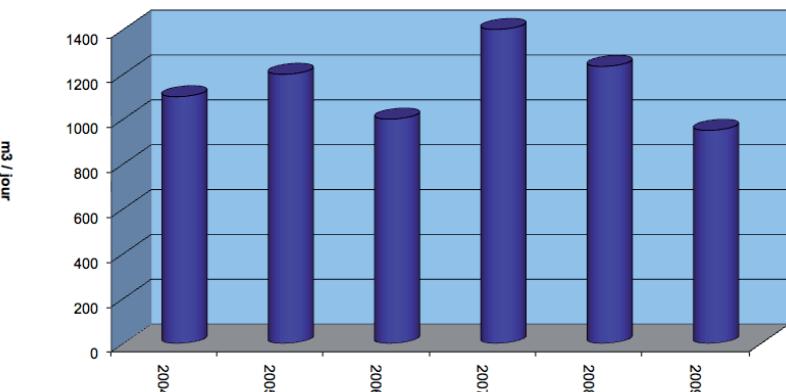
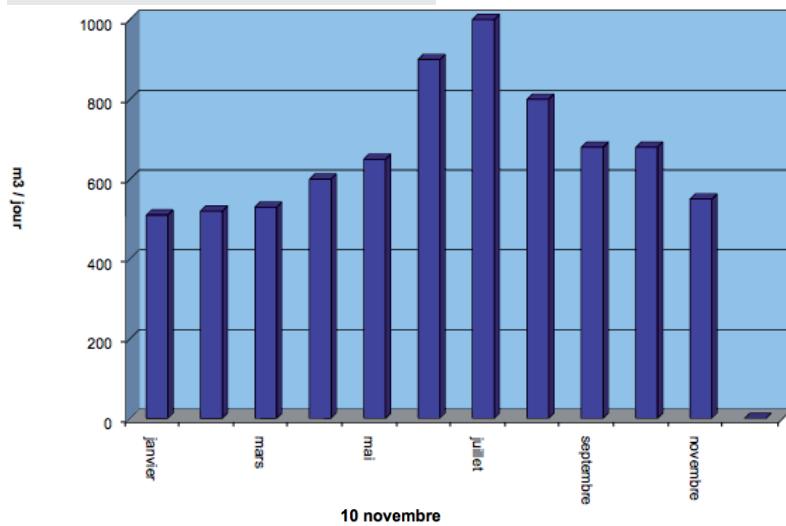
Avant la grande sécheresse de 2003, nos sources produisaient au 15 novembre, environ 1'500 m³ par jour.

En 2006, le volume journalier n'était plus que de 1'000 m³ et, cette année, il a atteint un seuil historique avec 950 m³.

Quand nos sources vont-elles à nouveau retrouver leur jeunesse ?



Captage de sources sur l'alpage de Thyon



EAU POTABLE ...

L'approvisionnement en eau potable de la commune de Vex a toujours été un souci important des autorités communales.

En juillet 2009, la consommation quotidienne du village de Vex uniquement s'élevait à environ 1'000 m³, ce qui représente 1'000 litres par jour et par habitant.

Une grande quantité d'eau est certainement absorbée par les jardins et les pelouses.

Malgré divers avis et la mise en place d'un réseau d'irrigation coûteux mais efficace, nous savons que de nombreuses installations d'arrosage automatique sont aussi branchées sur l'eau potable avec des risques importants de pollution lors de dysfonctionnements. L'une d'elle a irrigué de 2 h 30 à 3 h, une nuit sur deux, du 5 juin au 17 septembre 2009.

La consommation de notre village a aussi diminué de 60'000 litres par jour dès le 1^{er} novembre 2009, lorsqu'une partie du bétail a été conduit à l'étable lors des premiers froids.

L'évolution bien que réjouissante de la population de notre commune alliée à une consommation individuelle insouciante nous constraint à chercher de nouvelles alimentations. Pour éviter une pénurie l'hiver prochain, tout spécialement au mois de février 2010, nous sommes en pleine prospection d'eau profonde avec le forage d'un puits de 60 m dans la forêt des Collons. Nous espérons ainsi bénéficier de plusieurs centaines de litres d'eau supplémentaires par minute.

Nous ne pourrons pas indéfiniment augmenter notre production. Des montants importants sont investis chaque année pour rationaliser et remplacer des conduites et infrastructures vieillissantes. Nous projetons même de coupler l'eau potable à une unité de turbinage.

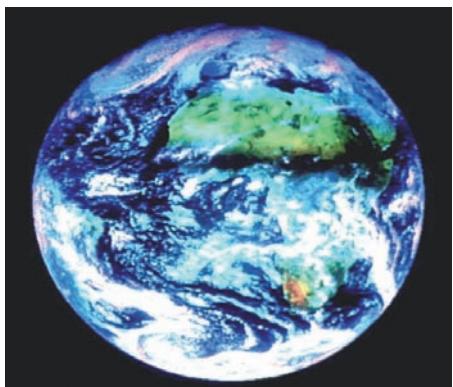
Grâce à une gestion informatisée très performante, nous connaissons en permanence la consommation des différents secteurs de notre commune et pouvons déterminer quotidiennement l'une ou l'autre fuite.

Ci-contre dessus: Consommation d'eau potable, en m³/jour en 2009.

Dessous: Variation de la production des sources le 10 novembre, de 2004 à 2009.

... du gaspillage à volonté ?

Notre planète est la seule du système solaire à posséder de l'eau liquide et notre pays, l'un des plus privilégiés au monde.



L'exploitation intensive des réserves, la pollution croissante, les besoins grandissants de la population soulèvent nombre d'interrogations : que va devenir cette fragile ressource? Quelles sont les modalités de sa préservation? Quels sont les risques de pénurie encourus ?

Nous avons besoin de votre collaboration. Notre devoir de citoyen responsable est de limiter avant tout notre consommation

et d'inciter nos voisins à en faire de même.

Vos autorités ne souhaitent en aucun cas exposer au pilori tel habitant et feront leur possible pour informer et conseiller tous les résidents. Les règlements prévoient des sanctions sévères pour toute utilisation abusive mais nous espérons n'avoir jamais à les appliquer.

Avec votre soutien, nous sommes certains de trouver des solutions adéquates et nous pourrons transmettre une eau de qualité et en quantité suffisante aux générations futures.

Emmanuel Dussez
resp. eau potable

Usine d'ultrafiltration de Thyon



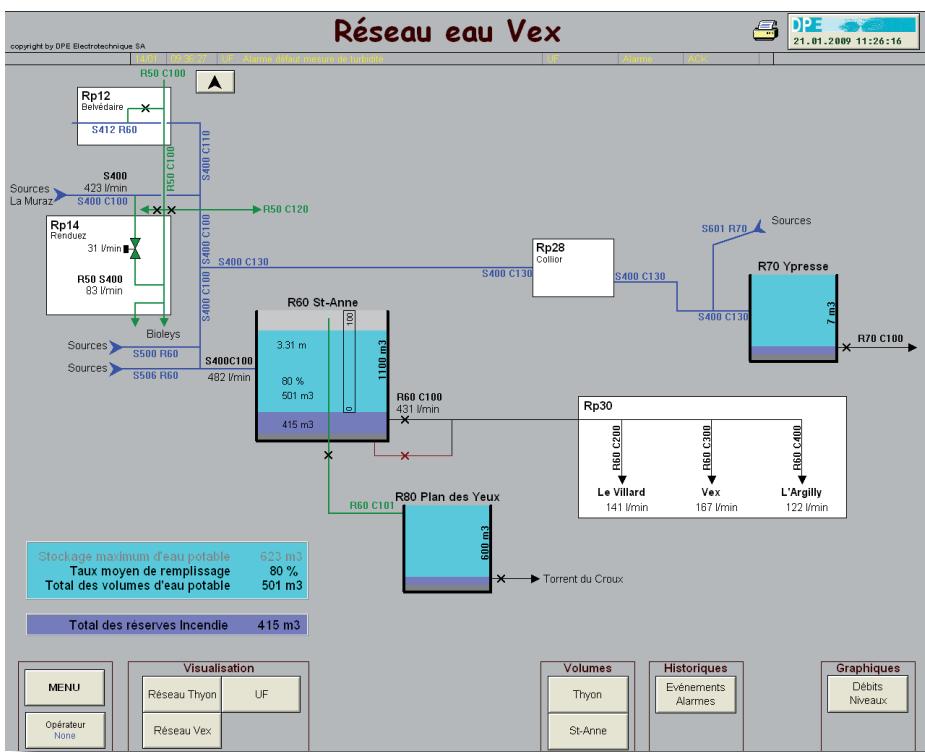
Le système d'ultra-filtration

Jusqu'en 1970, notre réseau était uniquement alimenté par les sources. Au gré des années et des sécheresses, la fourniture n'était pas toujours garantie.

De 1970 à 2000, une première installation de filtration, peu performante, servait de l'eau plus ou moins pure prélevée au tunnel de Grande Dixence.

Dès les années 2000, un nouveau système très performant a équipé les mêmes murs, à l'amont de Thyon 2000, avec une extension en 2006, en collaboration avec la commune de Veysonnaz.

Actuellement, 26 litres par seconde peuvent être filtrés et compenser l'insuffisance des sources.



Le réservoir de Sainte-Anne

Vive le PDR ! Le Projet de Développement Régional désigne la seconde étape des projets d'aide à l'innovation du monde rural dans le Val d'Hérens.

Vex n'est pas en reste: le projet de remise en culture des vignes de la Cote a reçu les accords de financement cantonal et fédéral.

Suite à l'accord presque unanime des propriétaires, la commune a lancé cet automne un appel d'offre pour trouver un entrepreneur-viti-viniculteur susceptible de mener à bien le projet.

Dans quelques semaines, après une nouvelle rencontre avec les propriétaires, les aménagements et les mesures nécessaires seront mis à l'enquête publique. Le projet prévoit la remise en culture de l'ensemble des parcelles, le débroussaillage des abords pour favoriser la conservation des steppes.

La mise en vigne devrait débuter en 2010 et le premier verre se déguster en 2013 !



T'es qui toi ? Un senior ?

Le classement des gens selon leur provenance, leur ascendance, leur alliance, leur métier, leur état civil, leur taille, leur âge,... ne date probablement pas d'hier. D'ailleurs, quoi de plus simple pour se présenter que d'exposer ses propres critères ?

Lorsqu'on entend entrer en discussion, la coutume locale prescrit de se présenter mutuellement. Personnellement, je trouve cette entrée en matière très adéquate et j'adore la pratiquer. Car cette méthode implique de mettre en valeur ce que, à tort, on croit être des défauts.

Parmi ces pseudos défauts, je cite pour exemple l'âge. Diable, si j'étais tennisman, je me coulerais déjà une retraite ! Par contre, si j'étais arbitre de foot catégorie junior D, je serai probablement perçu comme un vieux ringard et un ennuyeux moralisateur. Mais la réalité m'a ramené les pieds sur terre: lors de ma 1^{ère} course à pied de l'année, en m'acquittant de la finance d'inscription, on m'a signifié un changement de catégorie. Je suis un vétéran !

Moralité : on peut toujours être le vieux de quelqu'un. Mais en cherchant bien, on peut souvent être le jeune de quelqu'un.



Les démarches entreprises par la Commune auprès des 60 ans et plus ne visent qu'un but: valoriser la place des seniors dans la communauté. Pour cela, un état des lieux a été établi. Les questionnaires qui nous ont été retournés sont riches en informations. Les attentes ont été recensées. Restent à mettre en place les groupes d'activités et à configurer leur structure pour les rendre autonomes dès le départ. Cela est primordial pour leur pérennité. Pour ce faire, lesdits groupes peuvent compter sur le soutien inconditionnel de la Commune.

Je souhaite de tout cœur la mise sur pied prochaine par les seniors de groupes d'activités. Cela pour le bien de nos seniors, pour le bien des relations entre les générations, pour le bien de notre communauté, en somme, pour la qualité de vie de l'ensemble des Bacounis.

Eric de la Françoise
du petit René

Adresses utiles

Pro Senectute Valais
Rue des Tonneliers 7
1950 Sion
027 322 07 41

www.vs.pro-senectute.ch

Valrando
Rue Pré-fleuri 6
1950 Sion
027 327 35 80

www.valrando.ch

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



Ordre du jour de l'Assemblée primaire du 17 décembre 2009 – 20 heures

2009

08.12	16h00	Loto FC US Hérens
12.12	19h00	Messe des familles
12.12	20h00	Concert du Petit Echo
19.12		Marché de Noël
20.12	17h00	Concert de Noël
24.12	24h00	Messe de minuit
27.12		Les Collons : 7 ^{ème} DC Jib Night Contest
30.12		Les Collons : Quads électriques
31.12		Thyon : Happy New Year Contest



2010

01.01		Thyon 2000 : Quads électriques
03.01		Thyon : Animations folkloriques
27.01		Thyon : Course nocturne de ski-alpinisme
30.01		Euseigne : Loto Hérens Basket
07.02		Thyon : Rivella Family Contest
07.02		Thyon : Animations folkloriques
12.02	18h30	Carnaval
14.02		Thyon : Animations folkloriques
16.02		Thyon : Descente aux flambeaux
16.02		Thyon 2000 : Quads électriques
21.02		Thyon : Animations folkloriques
27.02	19h00	Messe des familles
27-28.02		Thyon : Gang of Thyon 2010
20.03		Thyon : Nikita Chickita Swiss Tour Final
20.03	20h15	Concert Echo Glaciers
04.04		Loto Echo Glaciers
11.04	9h00	Confirmation
23.04		Journée mondiale du livre
24.04		Célébrations de la Patronale
02.05	10h30	1 ^{ère} Communion
08.05		Manœuvres du bisse de Vex
22.05	10h30	1 ^{er} Pardon
22.05		Nax : Amicale des fanfares du Val d'Hérens
29.05	19h00	Messe chantée par les «Jeunes de l'Entremont»
Juin		Mise en eau du bisse de Vex
03.06		Fête Dieu
04-06.06		La Mourté : Tirs en campagne
19.06	19h00	Messe des familles
19/26.06		Thyon : Inalpe

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 24.06.2009
2. Adoption du budget 2010
3. Plan financier 2010/2013
4. Nomination de l'organe de contrôle
5. Approbation des statuts de l'Association Parc Naturel Régional
6. Approbation des statuts de l'Association pour le ramassage et le transport des ordures
7. Adoption du Règlement pour l'utilisation du domaine public par l'Energie Sion Région SA
8. Présentation de projets
9. Divers

Ordre du jour de l'Assemblée bourgeoisiale du 17 décembre 2009 – Suite à l'Assemblée primaire

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 24.06.2009
2. Adoption du budget 2010
3. Plan financier 2010/2013
4. Nomination de l'organe de contrôle
5. Divers



BUDGET 2010



RECAPITULATION DU COMPTE FINANCIER

FONCTIONNEMENT MENAGE ORDINAIRE	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Administration générale	1'164'450.00	473'000.00	814'150.00	261'000.00	947'666.93	261'624.70
Sécurité publique	502'600.00	138'500.00	471'800.00	139'700.00	526'099.75	246'281.65
Enseignement et formation	2'051'100.00	904'100.00	1'955'900.00	862'150.00	1'927'043.40	711'831.00
Culture, loisirs et culte	305'900.00	53'700.00	268'300.00	53'700.00	403'742.05	56'479.20
Santé	68'000.00	-	53'100.00	-	48'455.90	-
Prévoyance sociale	610'700.00	205'700.00	579'400.00	210'600.00	516'384.90	169'637.80
Trafic	1'847'300.00	549'700.00	1'517'700.00	328'200.00	1'200'129.70	247'336.75
Prot. et aménag. environnement	2'028'800.00	1'735'000.00	1'819'300.00	1'650'000.00	1'672'719.55	1'830'285.55
Economie publique	419'200.00	625'800.00	410'200.00	585'800.00	507'083.88	425'918.55
Finances et impôts	346'200.00	6'571'000.00	356'200.00	6'199'000.00	1'093'664.44	7'743'722.38
	9'344'250.00	11'256'500.00	8'246'050.00	10'290'150.00	8'842'990.50	11'693'117.58
Excédent des revenus du compte de fonctionnement	1'912'250.00		2'044'100.00		2'850'127.08	
	11'256'500.00	11'256'500.00	10'290'150.00	10'290'150.00	11'693'117.58	11'693'117.58

INVESTISSEMENTS TRAVAUX NOUVEAUX	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Administration générale	115'000.00	-	310'000.00	-	240'644.05	-
Sécurité publique	125'000.00	-	133'000.00	-	109'727.75	-8'073.15
Enseignement et formation	800'000.00	-	175'000.00	-	-	62.00
Culture, loisirs et culte	340'000.00	-	140'000.00	-	-	-
Santé	-	-	-	-	-	-
Prévoyance sociale	550'000.00	100'000.00	220'000.00	100'000.00	-	-
Trafic	1'005'000.00	350'000.00	1'075'000.00	150'000.00	1'095'333.25	246'000.00
Prot. et aménag. environnement	765'000.00	140'000.00	565'000.00	140'000.00	545'547.95	224'619.80
Economie publique	645'000.00	400'000.00	510'000.00	300'000.00	120'675.90	47'500.00
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
	4'345'000.00	990'000.00	3'128'000.00	690'000.00	2'111'928.90	510'108.65
Excédent des dépenses du compte des investissements	3'355'000.00		2'438'000.00		1'601'820.25	
	4'345'000.00	4'345'000.00	3'128'000.00	3'128'000.00	2'111'928.90	2'111'928.90